



Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° **009**./AONO/CUG/DEPP/ROUTE/2024
du **21 AOUI 2024**.. pour les travaux de réhabilitation des voies « carrefour Sénateur Hamidou Maurice (Marouaré)-route Iya Mohamed (Poumpoumré)-Face résidence DG Meaden » et la route « carrefour RDPC-carrefour photos star-KM5 ».

« En procédure d'urgence »

Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Garoua, Exercice 2024.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2024, Le Maire de la ville de Garoua, (Autorité contractante) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation des voies « carrefour Sénateur Hamidou Maurice (Marouaré)-route Iya Mohamed (Poumpoumré)-Face résidence DG Meaden » et la route « carrefour RDPC-carrefour photos star-KM5 ».

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- ♦ L'installation du chantier ;
- ♦ L'améné et le repli du matériel ;
- ♦ Les travaux préparatoires ;
- ♦ Les terrassements généraux ;
- ♦ Les travaux de voiries ;
- ♦ Construction d'un dalot de 1.50x2 ;
- ♦ L'assainissement des eaux pluviales.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine des travaux de route et entretien routier.

4. Financeament

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur budget de la Communauté Urbaine de Garoua, Exercice 2024.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini ainsi qu'il suit :

ALLOTISSEMENT	Montant TTC en FCFA
LOT 1 : « carrefour Séateur Hamidou Maurice (Marouaré)-route Iya Mohamed (Poumpoumré)-Face résidence DG Meaden »	150 000 000
Lot 2 : « carrefour RDPC-carrefour photos star-KM5 »	140 000 000

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la ville de Garoua dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua dès publication du présent Avis d'Appel d'Offre, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent (200 000) FCFA au titre des frais d'achat de dossier auprès du Receveur Municipal.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la ville le**16 Sept 2024** à 13 Heures et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 009/AONO/CUG/CIPM/ROUTE/2024
du 21 Aout 2024, pour les travaux de réhabilitation des voies « carrefour Séateur Hamidou Maurice (Marouaré)-route Iya Mohamed (Poumpoumré)-Face résidence DG Meaden » et la route « carrefour RDPC-carrefour photos star-KM5 ».
« En procédure d'urgence »**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant équivalent pour chaque lot en francs CFA établie par une banque de première catégorie. Le montant de la caution pour chaque lot est présenté dans le tableau suivant :

ALLOTISSEMENT	Frais caution en FCFA
LOT 1 : « carrefour Séateur Hamidou Maurice (Marouaré)-	3 000 000

route Iya Mohamed (Poumpoumré)-Face résidence DG Meaden »	
Lot 2 : « carrefour RDPC- carrefour photos star-KM5 »	2 800 000

9. Recevabilité des offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Toutes ces pièces doivent être valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 16 SEPT 2024 à 14 heures dans la salle des réunions de la CIPM de la Communauté Urbaine de Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois pour chaque lot.

12. Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois dernières années ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le DQE ou le SDPU ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis, soit 70% ;
- Absence de l'attestation de solvabilité délivrée par une banque agréée d'un montant minimum de 100 millions de fcfa.

13. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- | | |
|------------------------------------|-----------|
| - Les références de l'entreprise | oui/non ; |
| - Les matériels | oui/non ; |
| - Les personnels | oui/non ; |
| - La méthodologie /planning | oui/non ; |
| - La capacité de l'autofinancement | oui/non ; |
| - Présentation de l'Offre | oui/non. |

Seul les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière ;

14. Nombre maximum de lots

Un soumissionnaire qui dispose des qualifications techniques et financières peut être attributaire des deux lots à la fois.

15. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Attribution

A l'issue de l'évaluation, le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié ayant l'offre financière évaluée la moins disante.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la ville de Garoua ou à la Direction des Etudes, des Projets et Programmes de la Communauté Urbaine de Garoua.

Garoua, le ... 21 AOUT 2024

Le Maire de la ville de Garoua

(Autorité Contractante))

Ampliations :

- ✓ DR MINMAP ;
- ✓ ARMP
- ✓ JDM ;
- ✓ Président CIPM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

